

De l'infirmière à l'infirmière hygiéniste

Un parcours au service de
la prévention, de l'hygiène
et de la transmission



SADIA BUSSON

De l'infirmière à l'infirmière hygiéniste



*Un parcours au service de la prévention, de
l'hygiène et de la transmission*

SADIA BUSSON

© Sadia Busson, 2026
Manuscrit inédit. Tous droits réservés.

*« Pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas
de le prévoir, mais de le rendre possible. »*

ANTOINE DE SAINT-EXUPÉRY, CITADELLE

*À mon père,
qui voyait en moi une bougie destinée à
éclairer les autres.
Ses mots ont guidé ma vie bien au-delà de ce
qu'il pouvait imaginer.*

*« Nous ne sommes que les gardiens
temporaires d'un savoir. Notre plus belle
responsabilité est de le transmettre enrichi à
ceux qui construiront demain. »*

SADIA BUSSON

SOMMAIRE

Préface.....	1
Chapitre 1 — Le métier d’infirmière : une école de la rigueur.....	3
Chapitre 2 — Quand le regard infirmier rencontre le piercing.....	5
Chapitre 3 — Former pour protéger.....	8
Chapitre 4 — De l’expérience de terrain à l’évolution des pratiques.....	11
Chapitre 5 — Devenir infirmière hygiéniste.....	14
Chapitre 6 — Former aujourd’hui pour protéger demain.....	17
Chapitre 7 — Une vocation qui se poursuit.....	19
Conclusion — Transmettre pour protéger.....	21

Préface



Au fil de ma vie professionnelle, j'ai choisi d'exercer différents métiers, tous animés par une même vocation : protéger les autres.

Ce livre n'est ni une autobiographie, ni le récit détaillé d'une carrière. Il est né du désir de mettre en lumière la cohérence d'un parcours qui, en apparence, a traversé des univers très différents : les soins infirmiers, le perçage corporel, la formation professionnelle, la construction de référentiels d'hygiène et, plus récemment, l'hygiène et la prévention du risque infectieux.

Ces activités n'ont jamais constitué pour moi des ruptures successives. Chacune a prolongé la précédente. Le métier d'infirmière m'a appris la rigueur, la vigilance et la responsabilité. Le perçage m'a conduit à transposer ces exigences dans un secteur où l'effraction cutanée impose de penser la sécurité avant même le geste. La formation m'a ensuite permis de transmettre cette culture de prévention à des milliers de professionnels. Le travail mené avec les institutions et au sein de commissions de normalisation m'a donné la possibilité de contribuer, à mon niveau, à l'évolution des pratiques.

Devenir infirmière hygiéniste n'a donc pas marqué le commencement d'une nouvelle histoire. Cette qualification a donné un cadre universitaire, scientifique et méthodologique à une préoccupation présente depuis toujours dans mon exercice : comprendre les risques pour mieux les prévenir, et transmettre des connaissances suffisamment claires pour qu'elles deviennent, chez ceux qui les reçoivent, des gestes sûrs.

J'ai souhaité écrire ces pages pour témoigner de ce que l'expérience professionnelle peut produire lorsqu'elle reste ouverte à l'apprentissage. Une compétence n'est jamais figée. Elle

se construit, se confronte au réel, s'enrichit au contact d'autres métiers et se transforme lorsqu'elle est partagée.

Ce parcours s'inscrit dans un domaine précis, celui de l'hygiène et de la prévention. Mais la réflexion qui le traverse est universelle. Dans tous les métiers, nous recevons des savoirs, des valeurs, des méthodes et une confiance. Nous avons ensuite la responsabilité de les faire vivre, de les améliorer et de les transmettre à notre tour.

Prendre soin, prévenir, transmettre.

C'est autour de ces trois verbes que s'est construite ma vie professionnelle. Ils constituent aussi le fil conducteur de ce livre.

CHAPITRE 1

Le métier d'infirmière : une école de la rigueur



Certaines vocations naissent d'un choix longuement mûri. D'autres s'imposent comme une évidence. Lorsque je suis devenue infirmière diplômée d'État en 1981, j'entrais dans un métier qui allait structurer durablement ma manière de penser, d'observer et d'agir.

Être infirmière ne consiste pas seulement à maîtriser des gestes techniques. Le soin exige une attention constante à la personne, à son environnement, à son état clinique et à tout ce qui peut compromettre sa sécurité. Il oblige à anticiper, à hiérarchiser les risques, à vérifier ce qui a été fait et à assumer la responsabilité de chaque décision.

La rigueur infirmière se construit dans les détails. Une hygiène des mains réalisée au bon moment, un matériel correctement préparé, une information transmise sans ambiguïté, une traçabilité complète ou une anomalie repérée à temps peuvent modifier l'issue d'une prise en charge. Cette exigence quotidienne apprend que la sécurité ne repose jamais sur une seule action spectaculaire, mais sur une succession de gestes justes, cohérents et reproductibles.

Pendant plus de vingt ans d'exercice libéral, j'ai travaillé au plus près des patients, dans leur environnement de vie. Cette pratique m'a appris à conjuguer autonomie et responsabilité. L'infirmière libérale doit savoir observer rapidement, prendre une décision adaptée, organiser les soins, coordonner les intervenants et expliquer avec des mots simples ce qui doit être compris.

Le domicile rappelle également qu'aucune procédure ne peut être appliquée de manière mécanique. Les principes restent constants, mais leur mise en œuvre doit tenir compte du contexte, des ressources disponibles et des capacités de la personne. Cette adaptation ne signifie jamais renoncer à la rigueur. Elle consiste au contraire à trouver la manière la plus sûre de respecter les exigences du soin dans une situation réelle.

J'ai aussi appris que la relation fait partie intégrante de la sécurité. Une personne qui comprend ce qu'on lui propose, pourquoi on le lui propose et comment elle peut participer à sa prise en charge devient actrice de sa propre protection. Informer n'est donc pas un geste accessoire. C'est une responsabilité professionnelle.

Cette manière de travailler a façonné toutes les étapes suivantes de mon parcours. Lorsque j'ai découvert le monde du perçage corporel, je n'ai pas pu le regarder uniquement sous l'angle esthétique ou technique. Mon regard d'infirmière s'est immédiatement porté sur la peau, l'effraction cutanée, le risque infectieux, le matériel utilisé, les conditions de réalisation du geste et le suivi de la cicatrisation.

La formation infirmière m'avait appris à ne jamais séparer un acte de ses conséquences possibles. Elle m'avait également appris qu'un professionnel ne protège réellement que lorsqu'il comprend les raisons qui fondent ses pratiques. Cette conviction allait devenir le socle de mon engagement dans l'hygiène, le perçage et la formation.

Le métier d'infirmière ne m'a pas seulement appris à soigner. Il m'a appris à protéger.

CHAPITRE 2

Quand le regard infirmier rencontre le piercing



Lorsque j'ai créé la première KLINIK DU PIERCING à Caen en 2004, le perçage corporel était principalement présenté comme une pratique esthétique, artistique ou technique. Mon expérience infirmière m'a conduite à l'aborder autrement.

Un piercing implique le franchissement de la barrière cutanée ou muqueuse. Il crée une porte d'entrée potentielle pour des micro-organismes et engage un processus de cicatrisation dont la qualité dépend autant du geste que de tout ce qui l'entoure. À mes yeux, il ne pouvait donc pas être réduit au choix d'un bijou ou à la précision d'une technique. Il devait être pensé comme un acte à risque infectieux nécessitant une organisation rigoureuse.

J'ai voulu intégrer dans ce nouvel univers les principes qui m'avaient été enseignés dans le soin : préparation méthodique du poste de travail, hygiène des mains, antiseptie adaptée, utilisation de dispositifs stériles à usage unique et stérilisation maîtrisée du matériel réutilisable, gestion des déchets, entretien des locaux, traçabilité des dispositifs et information claire donnée à la personne avant et après l'acte.

Cette approche ne visait pas à médicaliser le piercing. Elle cherchait à reconnaître la réalité du geste et à lui donner le niveau de sécurité qu'exige toute effraction cutanée. Le professionnalisme ne se mesure pas uniquement à l'habileté technique. Il se mesure aussi à la capacité d'identifier les risques, de les réduire et d'informer loyalement la personne qui accorde sa confiance au praticien.

Le consentement occupait, dès l'origine, une place essentielle. L'entretien préalable au geste l'était tout autant : certaines situations médicales pouvaient conduire à différer l'acte ou à demander un avis médical. Avant de percer, il fallait s'assurer que la personne avait compris le déroulement de l'acte, les précautions nécessaires, les contraintes de cicatrisation, les signes d'alerte et les situations pouvant justifier un avis médical. Après le geste, les conseils devaient être précis, réalistes et adaptés. La transmission d'une information claire faisait déjà partie de la prévention.

La traçabilité représentait une autre exigence fondamentale. Savoir quel matériel avait été utilisé, dans quelles conditions, avec quel bijou et selon quelle procédure permet de sécuriser le suivi, d'analyser un incident éventuel et d'améliorer les pratiques. Ce qui est tracé peut être vérifié ; ce qui peut être vérifié peut être corrigé.

La création des KLINIK DU PIERCING de Bayeux en 2007 puis de Rouen en 2011 a permis de poursuivre cette démarche. Il ne s'agissait pas seulement de développer une activité, mais de maintenir une même culture professionnelle dans plusieurs lieux : des protocoles partagés, une organisation lisible, des exigences constantes et une attention portée à chaque étape du parcours du client.

Le terme de « KLINIK » traduisait cette volonté de placer l'hygiène et la sécurité au centre du projet. Il ne prétendait pas assimiler un salon de piercing à un établissement de soins. Il exprimait le choix d'une pratique structurée par un regard infirmier : observer, prévenir, expliquer, tracer et réévaluer.

Cette expérience de terrain a été déterminante. Elle m'a montré que des professionnels motivés pouvaient transformer profondément leurs pratiques dès lors qu'ils comprenaient les risques et disposaient de méthodes adaptées. Elle m'a également fait prendre conscience d'un besoin majeur : la sécurité ne pouvait pas dépendre uniquement des convictions individuelles. Elle

devait être soutenue par la formation, la réglementation et des référentiels communs.

Au-delà du geste technique, la prévention commence par le regard que l'on porte sur l'acte.

CHAPITRE 3

Former pour protéger



La création de l'IFEP Formation en 2005 est née d'un constat simple : pour faire évoluer durablement les pratiques, il ne suffit pas d'énoncer des règles. Il faut permettre aux professionnels de comprendre ce qu'elles protègent, les risques qu'elles préviennent et la manière de les appliquer dans leur activité réelle.

Former des adultes qui exercent déjà un métier exige une pédagogie particulière. Chacun arrive avec son expérience, ses habitudes, ses réussites et parfois ses certitudes. Le rôle du formateur n'est pas de nier ce vécu, mais de l'utiliser comme point de départ pour construire une réflexion professionnelle plus sûre.

J'ai toujours refusé une transmission fondée uniquement sur l'accumulation de consignes. Une règle apprise sans être comprise risque d'être oubliée, contournée ou appliquée au mauvais moment. À l'inverse, un professionnel qui comprend le mécanisme de transmission d'un micro-organisme, la fonction d'un antiseptique, les limites d'un gant, l'importance de l'hygiène des mains ou la logique d'une séquence d'asepsie peut adapter ses décisions sans perdre le sens de la prévention.

Ma démarche pédagogique s'est donc construite autour d'un principe : expliquer le pourquoi avant d'exiger le comment. Cette approche ne diminue pas le niveau d'exigence ; elle le renforce. Elle transforme l'apprenant en professionnel capable d'analyser une situation, de repérer une incohérence et de justifier ses choix.

Au fil des années, plus de 8 000 professionnels du tatouage, du perçage corporel et du maquillage permanent ont été formés. Cette diversité de publics m'a appris à rendre accessibles des

notions parfois complexes sans les simplifier à l'excès. Vulgariser ne signifie pas appauvrir. Cela consiste à trouver les mots, les exemples et les mises en situation qui permettent à chacun de s'approprier un savoir exigeant.

La pratique occupe une place essentielle dans cet apprentissage. Un protocole peut sembler parfaitement compris lorsqu'il est lu ou expliqué. Sa mise en œuvre révèle pourtant les hésitations, les oublis, les incompréhensions et les automatismes à corriger. Préparer un plan de travail, organiser son matériel, réaliser une antisepsie ou retirer des gants sont des gestes qui doivent être observés, analysés puis répétés jusqu'à devenir cohérents.

L'évaluation n'est pas une sanction. Elle permet de vérifier que les connaissances peuvent être mobilisées dans une situation professionnelle. Elle protège l'apprenant en lui indiquant ce qui doit encore être consolidé. Elle protège également ses futurs clients, c'est-à-dire les personnes qui recevront ensuite les actes.

Cette responsabilité explique l'importance que j'accorde à la composition des équipes pédagogiques et des jurys. Les regards doivent se compléter : expertise en hygiène, connaissance du terrain, maîtrise du geste professionnel et capacité à évaluer avec impartialité. La qualité d'une certification dépend autant de la clarté du référentiel que de l'exigence avec laquelle il est appliqué.

Former, c'est aussi accepter que les connaissances évoluent. Les produits changent, les recommandations progressent, les réglementations se précisent et de nouveaux risques apparaissent. Un support de formation n'est jamais achevé. Il doit être relu, actualisé et confronté aux réalités de terrain.

C'est pourquoi la prévention ne peut pas reposer sur des automatismes figés. Elle doit être fondée sur la compréhension, la réflexion et l'engagement de chaque professionnel dans chacun de ses gestes.

Transmettre une règle peut modifier un geste.
Transmettre sa raison peut transformer une
pratique.

CHAPITRE 4

De l'expérience de terrain à l'évolution des pratiques



L'expérience professionnelle prend une autre dimension lorsqu'elle peut contribuer à la construction de règles communes. Entre 2004 et 2008, j'ai participé aux travaux conduits avec le ministère chargé de la Santé autour des conditions d'hygiène et de salubrité applicables au tatouage et au perçage corporel.

Ces échanges ont mis en présence des professionnels, des représentants institutionnels et des experts issus de cultures différentes. Chacun portait une partie de la réalité : la connaissance des pratiques, l'analyse du risque, les exigences de santé publique, les contraintes économiques et les conditions concrètes d'application.

Le dialogue entre le terrain et l'institution est indispensable. Une réglementation qui ignore les réalités professionnelles risque de rester théorique. Une pratique qui se développe sans cadre commun expose, quant à elle, les personnes à des niveaux de sécurité inégaux. Construire une règle pertinente consiste à relier ces deux exigences.

Le décret du 19 février 2008 a inscrit dans le Code de la santé publique des obligations relatives au tatouage par effraction cutanée et au perçage corporel. L'arrêté du 12 décembre 2008 a ensuite défini une formation minimale de vingt et une heures consacrée aux conditions d'hygiène et de salubrité. Ces textes ont marqué une étape majeure : la prévention du risque infectieux devenait une exigence réglementaire partagée par l'ensemble des professionnels concernés.

Cette évolution a confirmé une conviction présente depuis la création de la première KLINIK DU PIERCING : lorsqu'un acte franchit la barrière cutanée, l'hygiène, la traçabilité, la qualité du matériel et l'information de la personne ne peuvent pas être laissées à la seule appréciation de chacun.

Quelques années plus tard, j'ai siégé au sein de la commission française de normalisation AFNOR A92T consacrée aux bonnes pratiques de tatouage, aux côtés de représentants du ministère chargé de la Santé, des agences régionales de santé et d'autres professionnels du secteur. Ce travail collectif a contribué à l'élaboration de la norme européenne NF EN 17169, publiée en 2020, qui a apporté aux pratiques de tatouage un cadre commun portant notamment sur l'hygiène, l'organisation des locaux, le matériel, le nettoyage, la désinfection, la stérilisation, la gestion des déchets et l'information du client.

Une norme ne remplace pas la réglementation. Elle permet toutefois de préciser des exigences, de partager un langage commun et de proposer des méthodes auxquelles les professionnels peuvent se référer. Sa construction repose sur la confrontation de points de vue et la recherche d'un équilibre entre ambition sanitaire et applicabilité.

Siéger au sein de cette commission a renforcé ma compréhension du rôle des référentiels. Ils ne sont pas conçus pour multiplier les contraintes. Leur fonction est de rendre visibles les conditions qui permettent à une pratique de rester maîtrisée, reproductible et évaluable.

L'arrêté du 5 mars 2024 a ouvert une nouvelle étape en transformant la formation en certification, en structurant le programme autour de neuf unités et en renforçant l'évaluation théorique et pratique. Il a également inscrit la mise à jour des compétences dans une logique périodique. Cette évolution reconnaît une réalité essentielle : une compétence en hygiène ne peut être considérée comme acquise une fois pour toutes.

Les textes successifs de 2008, 2020 et 2024 illustrent une progression collective. Ils montrent comment une préoccupation portée par des professionnels de terrain peut, grâce au dialogue, à la recherche de consensus et au travail institutionnel, devenir une exigence commune.

J'ai appris au cours de ces années que contribuer à l'évolution d'un métier ne consiste pas à imposer une vision personnelle. Il faut écouter, argumenter, accepter la contradiction, distinguer ce qui relève d'une préférence de ce qui relève d'une nécessité sanitaire, puis rechercher la formulation qui pourra être comprise et appliquée par tous.

Faire évoluer les pratiques, c'est relier l'expérience du terrain à une exigence commune de sécurité.

CHAPITRE 5

Devenir infirmière hygiéniste



Après des années consacrées à la prévention du risque infectieux dans les secteurs du tatouage, du perçage et du maquillage permanent, j'ai souhaité approfondir cette expertise dans un cadre universitaire. J'ai ainsi suivi et obtenu le diplôme universitaire « Prévention et contrôle des infections associées aux soins » de l'Université de Caen Normandie.

Cette formation n'a pas constitué une rupture avec mon parcours. Elle m'a permis de relier mon expérience de terrain aux connaissances scientifiques, aux recommandations actualisées et aux méthodes utilisées en prévention et contrôle de l'infection.

Elle m'a permis de structurer davantage mon raisonnement, d'interroger les pratiques avec une méthodologie plus précise et d'approfondir ma compréhension de la prévention du risque infectieux.

L'hygiène ne peut pas être réduite à une liste de produits ou de protocoles. Elle repose sur l'analyse des modes de transmission, la compréhension des facteurs humains, l'organisation des espaces, la pertinence des procédures, la surveillance des écarts et la capacité à mettre en place des actions correctives proportionnées.

Cette approche globale rejoint ce que l'expérience m'avait enseigné : un incident n'est que rarement la conséquence d'une seule erreur. Il résulte souvent d'une succession de fragilités — une information incomplète, un défaut dans la préparation ou la stérilisation du matériel, un temps insuffisant, une procédure ambiguë, une habitude jamais réévaluée ou une organisation qui rend le geste sûr plus difficile à accomplir.

Prévenir consiste donc à agir avant l'événement. Il faut observer les pratiques ordinaires, repérer ce qui peut favoriser une contamination, comprendre pourquoi un professionnel s'écarte d'une procédure et construire avec lui une solution applicable. La prévention efficace ne repose pas sur la peur de la faute, mais sur une culture partagée de la sécurité.

Dans le cadre de ce diplôme, j'ai consacré mon travail scientifique à l'impact des formations en hygiène et salubrité sur les pratiques à risque. Les résultats ont confirmé un effet immédiat important de la formation, mais aussi une érosion de certaines connaissances et de certains réflexes au fil du temps.

Ce constat renforce la nécessité des actualisations régulières. Une formation initiale peut provoquer une prise de conscience et installer de bonnes pratiques. Elle doit ensuite être soutenue par des rappels, des évaluations, des échanges entre pairs et une réactualisation adaptée à l'évolution des recommandations.

Devenir infirmière hygiéniste a ainsi donné un nouvel élan à ma vocation de formatrice. Je peux désormais mobiliser une double expérience : celle du soin et de la prévention des infections, et celle de secteurs professionnels où les actes sont réalisés en dehors du système de soins, mais où le risque infectieux demeure réel. Lorsqu'ils comportent une effraction cutanée ou muqueuse, les actes de tatouage, de piercing ou de maquillage permanent exigent la même rigueur dans la prévention du risque infectieux que des gestes réalisés dans le soin, même si leur finalité est différente.

Cette position de trait d'union est particulièrement précieuse. Elle permet de traduire des exigences scientifiques dans le langage du terrain, sans les dénaturer, et de faire remonter vers les institutions les difficultés concrètes rencontrées par les professionnels.

Approfondir ses connaissances, ce n'est pas renier l'expérience. C'est lui donner de nouveaux outils pour mieux servir.

CHAPITRE 6

Former aujourd'hui pour protéger demain



La formation produit des effets qui dépassent largement le temps passé dans une salle ou devant une plateforme pédagogique. Chaque connaissance comprise peut modifier un geste professionnel. Chaque geste corrigé peut éviter une contamination. Chaque personne protégée prolonge, sans le savoir, la portée de ce qui a été transmis.

Cette chaîne de prévention donne au métier de formateur une responsabilité toute particulière. Nous ne voyons pas toutes les personnes que notre enseignement contribuera à protéger. Nous ne connaissons pas les situations dans lesquelles un ancien stagiaire se souviendra d'une explication, vérifiera son organisation, renoncera à une pratique inadaptée ou repérera un risque avant qu'il ne devienne un incident.

Former aujourd'hui, c'est donc agir pour des situations qui se produiront demain, parfois loin de nous. Cette réalité impose de transmettre des connaissances fiables, actualisées et suffisamment solides pour continuer à guider le professionnel lorsque le formateur n'est plus présent.

Elle impose également une forme d'humilité. Le formateur n'est pas celui qui sait tout. Il est celui qui prépare, vérifie ses sources, reconnaît les limites de ses compétences, actualise ses supports et accepte de remettre en question une formulation lorsqu'elle ne permet pas aux apprenants de comprendre.

La qualité pédagogique repose autant sur le contenu que sur la relation. Un adulte apprend mieux lorsqu'il peut questionner sans être jugé, confronter ses habitudes aux recommandations et

comprendre précisément ce qu'il doit changer. La bienveillance n'est pas l'absence d'exigence. Elle crée les conditions dans lesquelles l'exigence peut être entendue et devenir une compétence.

Un formateur doit aussi savoir dire qu'un geste n'est pas acquis. Valider par complaisance peut sembler plus facile sur le moment, mais cela transfère le risque vers les personnes qui recevront ensuite les actes. À l'inverse, expliquer clairement ce qui doit être repris et offrir la possibilité de progresser respecte à la fois l'apprenant et le public qu'il servira.

La prévention suppose enfin de regarder au-delà des professions déjà encadrées. De nombreux métiers interviennent au contact de la peau, des muqueuses, des instruments ou de publics fragiles sans toujours bénéficier d'un accompagnement suffisant en matière de risque infectieux. Les principes de base — hygiène des mains, entretien des surfaces, gestion du matériel, prévention des contaminations croisées, information et traçabilité — peuvent protéger bien au-delà du champ dans lequel je les enseigne aujourd'hui.

C'est pourquoi je considère la transmission comme une action de santé publique. Elle relie la connaissance à la pratique, la pratique à la sécurité et la sécurité à la confiance que la société accorde aux professionnels.

Former aujourd'hui, c'est préparer des professionnels capables non seulement d'appliquer une procédure, mais aussi d'en porter le sens et de la transmettre à leur tour.

Nous formons des professionnels. À travers eux, nous protégeons des personnes que nous ne rencontrerons peut-être jamais.

CHAPITRE 7

Une vocation qui se poursuit



Devenir infirmière hygiéniste n'a pas refermé mon parcours. Cette étape l'a rendu plus lisible. Elle a réuni sous un même intitulé ce qui guidait déjà mes choix : comprendre les risques, structurer les pratiques et transmettre des moyens concrets de protéger.

L'infirmière, la professionnelle du piercing, la formatrice et l'infirmière hygiéniste ne sont pas quatre identités séparées. Elles représentent les différentes expressions d'une même vocation. Chacune m'a appris quelque chose que la suivante a pu utiliser et enrichir.

Le soin m'a transmis la rigueur et le sens de la responsabilité. Le perçage m'a confrontée à un secteur en construction, dans lequel il fallait adapter les principes de prévention à une pratique nouvelle. La formation m'a appris à rendre accessibles le savoir et le savoir-faire, et à mesurer la distance entre une règle comprise en théorie et un geste réellement maîtrisé. Le travail institutionnel m'a montré la force du dialogue collectif. La formation universitaire en hygiène m'a donné les méthodes permettant de relier ces expériences à une démarche scientifique.

Cette continuité ouvre aujourd'hui de nouvelles perspectives. Je souhaite poursuivre le travail engagé auprès des professionnels du tatouage, du perçage et du maquillage permanent, contribuer à l'actualisation des formations et accompagner les organismes qui souhaitent renforcer leur culture de prévention.

Je souhaite également mettre cette expérience au service d'autres secteurs. Les risques infectieux ne s'arrêtent pas aux portes des établissements de santé. Ils concernent chaque activité

dans laquelle un geste, un matériel, une surface ou une organisation peut favoriser la transmission d'un micro-organisme.

Les institutions de santé, les universités, les organismes de formation et les professionnels de terrain ont besoin de lieux de rencontre. Les uns disposent des données scientifiques et du pouvoir de structurer les politiques publiques ; les autres connaissent les contraintes quotidiennes, les habitudes de métier et les obstacles à l'application. Mon parcours m'a appris à circuler entre ces mondes et à traduire leurs attentes respectives.

Je demeure convaincue que les pratiques évoluent lorsque les personnes comprennent le sens du changement et se sentent associées à sa construction. Une prévention imposée de l'extérieur peut être vécue comme une contrainte. Une prévention expliquée, discutée et adaptée devient une responsabilité partagée.

La connaissance n'est jamais achevée. Elle oblige à rester curieux, à lire, à écouter, à observer et à reconnaître ce que l'on doit encore apprendre. Cette exigence ne diminue pas avec l'expérience ; elle devient plus forte, car l'expérience nous montre précisément l'étendue de ce que nous ignorons.

Ma vocation se poursuit donc dans la même direction : protéger par la compréhension, accompagner par la bienveillance et transmettre avec exigence.

Un parcours professionnel ne se mesure pas seulement à ce que l'on a accompli, mais à ce que l'on rend possible pour les autres.

CONCLUSION

Transmettre pour protéger



Ce livre témoigne d'un parcours singulier, mais la réflexion qui le traverse dépasse le cadre de l'hygiène et de la prévention. Elle concerne la manière dont une expérience devient utile lorsqu'elle est comprise, structurée et transmise.

Aucun savoir ne naît de nous seuls. Nous recevons des enseignements, des méthodes, des exemples, des encouragements et parfois la confiance qui nous manquait pour avancer. Notre expérience personnelle ne remplace pas cet héritage ; elle le transforme. Elle y ajoute le réel, les rencontres, les erreurs corrigées et les solutions construites.

Les plus belles réalisations naissent souvent d'une réflexion, d'une conviction et d'une passion suffisamment fortes pour être transformées en action. Mais elles ne prennent pleinement leur sens que lorsqu'elles cessent d'appartenir à celui qui les a initiées et deviennent, pour d'autres, des repères, des outils ou des possibilités nouvelles.

La responsabilité du professionnel expérimenté n'est donc pas de conserver jalousement ce qu'il a appris. Elle est de le transmettre avec honnêteté, en distinguant ce qui est établi de ce qui doit encore être interrogé, et en donnant à ceux qui le reçoivent la liberté de l'enrichir à leur tour.

Transmettre n'est pas répéter à l'identique. C'est rendre un savoir accessible sans l'appauvrir, lui donner un sens dans une situation réelle et accepter qu'il poursuive son chemin autrement. C'est aussi une forme de protection : un geste sûr peut survivre à celui qui l'a enseigné, une valeur peut traverser les générations et une idée née modestement sur le terrain peut contribuer à faire évoluer les pratiques.

Le message de ce livre ne m'appartient donc pas. Dans la vie professionnelle comme dans la vie familiale, nous recevons tous

quelque chose que nous pouvons choisir de faire vivre. Mon parcours m'a appris que transmettre ne diminue jamais ce que l'on possède ; au contraire, cela lui donne une portée que nous ne pouvons pas toujours mesurer.

J'ai choisi de transmettre.

**Nous ne sommes pas les propriétaires
du savoir.**

Nous en sommes les passeurs.

Chaque connaissance que nous recevons est un héritage.

Chaque expérience que nous vivons l'enrichit.

Chaque transmission lui permet de continuer son chemin.

Comme une flamme qui en allume une autre sans jamais
perdre sa propre lumière, le savoir se propage lorsqu'il est
partagé.

Il ne nous appartient pas de le conserver.

Il nous appartient de le faire vivre, puis de le transmettre,
enrichi de ce que la vie nous a appris.

Le savoir est la seule richesse qui grandit lorsqu'elle est
partagée.

C'est ainsi que progressent les métiers.

C'est ainsi que grandissent les Hommes.